



FORMATION



DURÉE

1 journée (7h)

DATES

3 juillet 2019

LIEU

Paris

TARIF

Adhérents : 420€ HT

Non-adhérents : 525€ HT

PUBLIC VISÉ

Toutes personnes ou organisations souhaitant acquérir des connaissances sur les 25 ans d'histoire des négociations internationales sur l'environnement et le climat.

Diplomatie de l'environnement et du climat : les fondamentaux

Avant la conférence de Rio de 1992, la diplomatie environnementale n'existait pas, sauf à travers des accords bilatéraux ou multilatéraux spécifiques visant surtout la maîtrise de pollutions. A partir des trois conventions signées à Rio (climat, biodiversité, désertification), trois branches diplomatiques nouvelles sont nées, d'une part de l'ONU, d'autre part des multiples conférences et accords intermédiaires organisés dans les différentes régions du monde, destinées à nourrir les avancées onusiennes. Les délégations de chaque pays se sont étoffées au point de disposer d'ambassadeurs spécifiques qui représentent leur pays dans toutes les négociations. Mais bien au-delà de la représentation des Etats, la diplomatie environnementale impacte les décisions des grands acteurs de la société civile. Ce mouvement environnemental a fait naître une gouvernance mondiale qui, dans ce monde de plus en plus fragmenté, reste vivace parce que les enjeux liés à la planète dépassent les tentatives actuelles de repli.

Que vous soyez managers ou décideurs d'entreprises, élus ou responsables administratifs de collectivités, directeurs ou chargés de mission d'ONG, cette formation vous donnera l'indispensable bagage pour comprendre les enjeux de ce siècle et les envisager pour votre organisation au-delà des discours généraux.



Objectifs et compétences visés

- **Connaître les contraintes internationales réglementaires** à respecter dans les stratégies d'acteurs
- **Intégrer les impératifs internationaux** de réduction d'émissions et d'économie des ressources dans les politiques des organisations
- **Acquérir un réflexe professionnel** du global au local et inversement
- **Intégrer la complexité** des dimensions géopolitiques
- **Repérer** à partir des thématiques internationales, **les thématiques nationales et sectorielles à venir**

Comité 21



→ Programme de la formation

1. Histoire de la diplomatie environnementale, 30 ans d'effort pour quoi faire ?

- De Rio à Copenhague
- De Copenhague à l'accord de Paris
- Avenir de l'accord de Paris
- L'autre diplomatie de la biosphère

2. Les relations entre diplomatie étatique et montée des sociétés civiles

- La primauté des états
- Une société civile en mouvement
- Une société civile en révolte

3. La diplomatie environnementale de l'après 2020 : l'incontournable co-construction

- La responsabilité civile climatique
- Le temps de l'action sectorielle
- La justice climatique, socle d'un nouvel ordre écologique mondial

→ Les plus



« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustration apporte de la pertinence aux apports théoriques.



Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.



Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.



Formatrice : **BETTINA LAVILLE**

Présidente du Comité 21



Bettina Laville est conseiller d'État, co-fondatrice et présidente du Comité 21, directrice de rédaction de la Revue transdisciplinaire Vraiment Durable. Elle a été directrice de cabinet de Brice Lalonde, puis conseillère sur les questions d'environnement auprès de deux Premiers ministres, Pierre Bérégovoy puis Lionel Jospin, et du président de la République François Mitterrand et, à ce titre, responsable de la préparation des conférences de Rio, Kyoto et Johannesburg. Elle a représenté la France à l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) de 1996 à 2001.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Tel : 01 55 34 75 21

Mail : schonfeld@comite21.org



Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Paris
4, rue Foucault
75116 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

www.comite21.org





Formation : Diplomatie de l'environnement et du climat : les fondamentaux

Bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE(S) PARTICIPANT(S)

Nom : Prénom :
Ligne directe : E-Mail :
Fonction :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : Diplomatie de l'environnement et du climat : les fondamentaux
Date : 3 juillet 2019
PRIX en € HT (+ TVA au taux en vigueur) : 525 € HT (non adhérent)
420 € HT (adhérent)
Adhérent de :

RÈGLEMENT

A. Par l'entreprise

1. Joindre un Kbis, un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC avec ce bulletin
2. Joindre le solde 5 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.

B. Par l'OPCA

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription
- un chèque de garantie du montant TTC de la formation. Ce chèque vous sera retourné dès règlement par cet organisme.
- une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du chèque de caution.

Le Comité 21 se réserve le droit de refuser un stagiaire n'ayant pas réglé la totalité de son stage avant la formation.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner à Comité 21, Sarah Schönfeld, 4 rue Foucault, 75 116 Paris
Email: schonfeld@comite21.org

Date : Cachet de l'entreprise :

Nom et fonction du signataire autorisé :